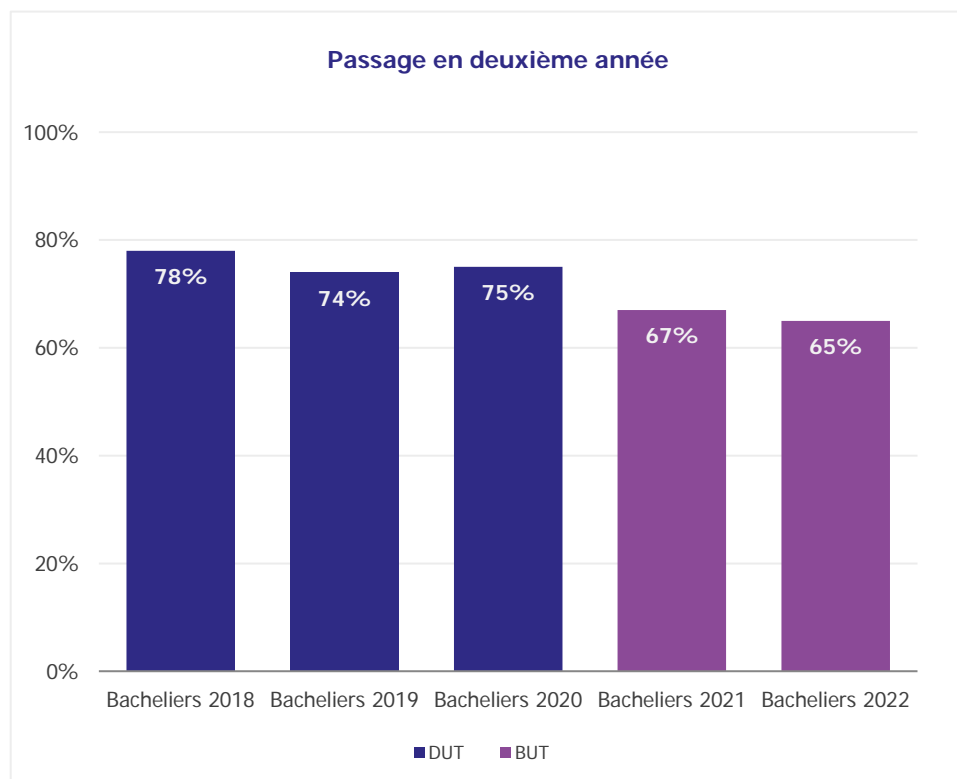
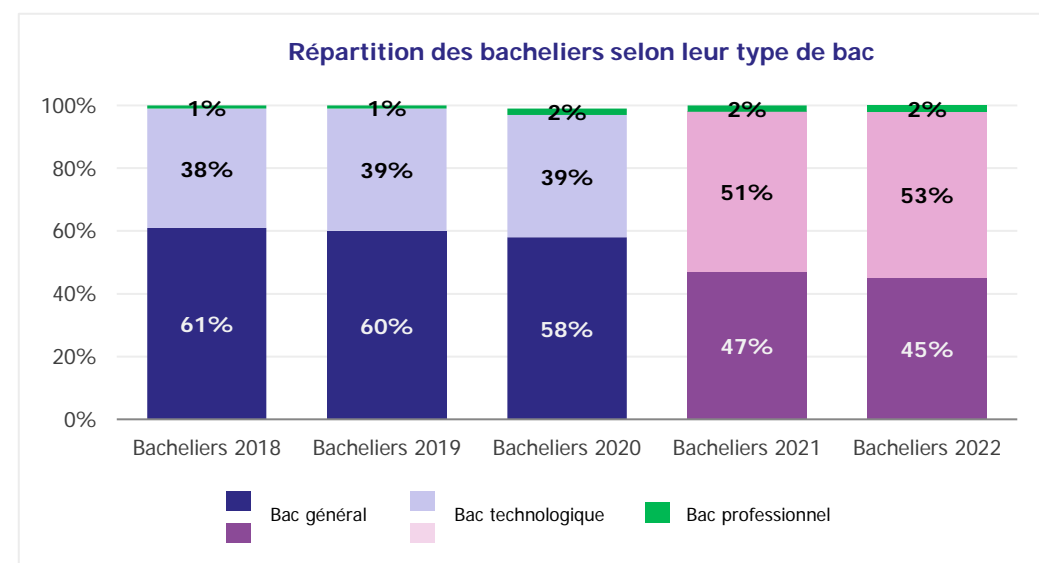


La réussite en BUT



A la rentrée 2022, 577 nouveaux bacheliers sont entrés en première année de BUT, seconde promotion à intégrer ce diplôme né de la réforme de la licence professionnelle¹. L'année suivante, près des deux tiers des bacheliers se sont inscrits en deuxième année de BUT. Ainsi, le taux de passage en année supérieure est similaire à la première promotion de BUT mais en recul par rapport aux promotions d'entrants en DUT.

Sous l'impulsion de la réforme de la licence professionnelle¹, les bacheliers technologiques représentent désormais plus de la moitié des inscrits en BUT, impactant mécaniquement le taux de passage en deuxième année. En effet, historiquement, les bacheliers technologiques accèdent moins souvent en deuxième année que les bacheliers généraux. Cependant, par rapport aux entrants en DUT, les taux de passage des bacheliers technologiques, mais aussi des bacheliers généraux, sont en baisse.



Définition

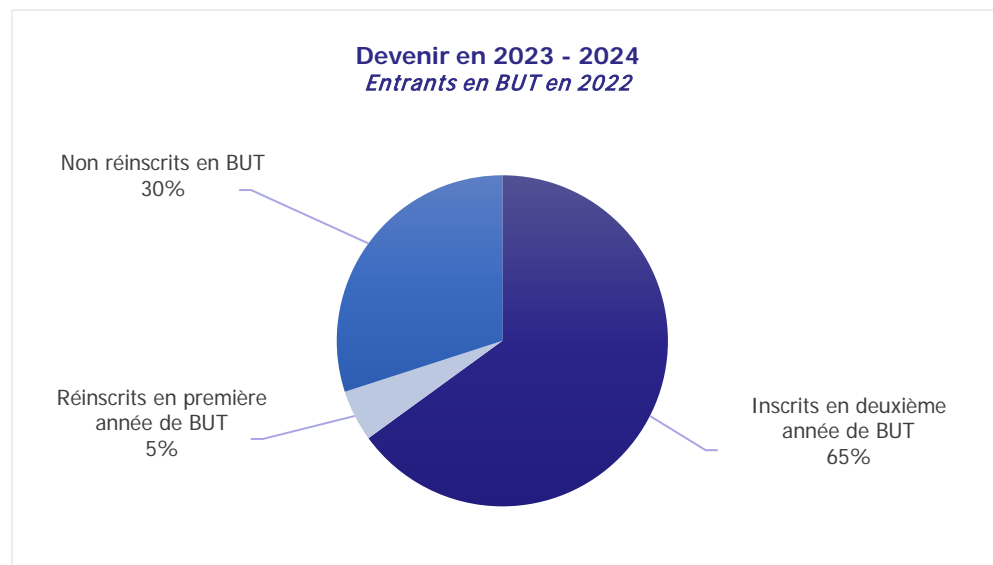
Taux de passage en deuxième année :

Part des néo-bacheliers entrants en première année de DUT/BUT, inscrits en deuxième année de DUT/BUT dans l'établissement l'année suivante.

¹ Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle.

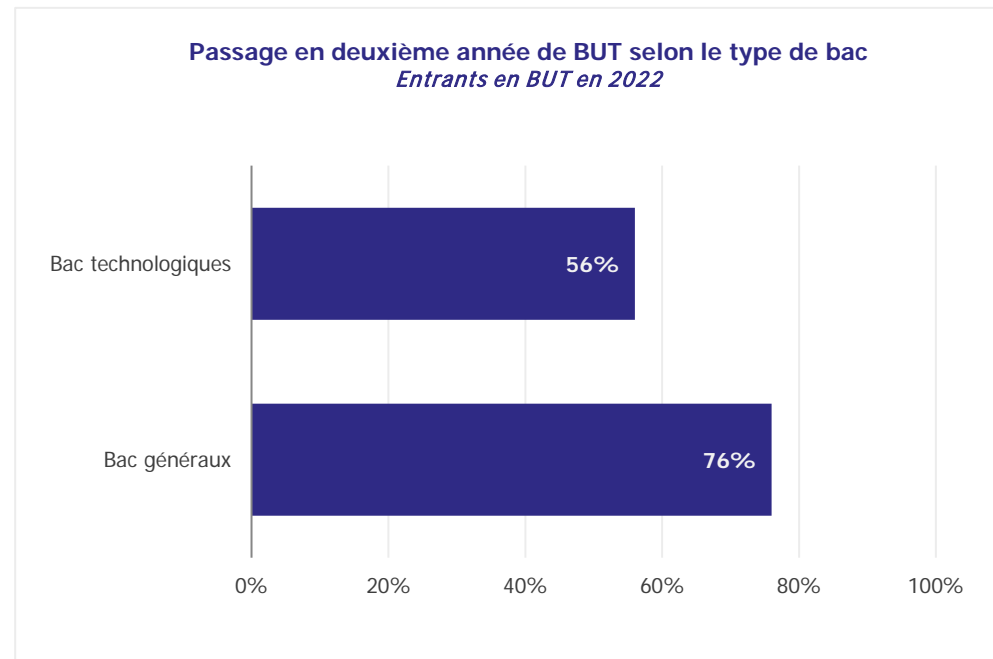
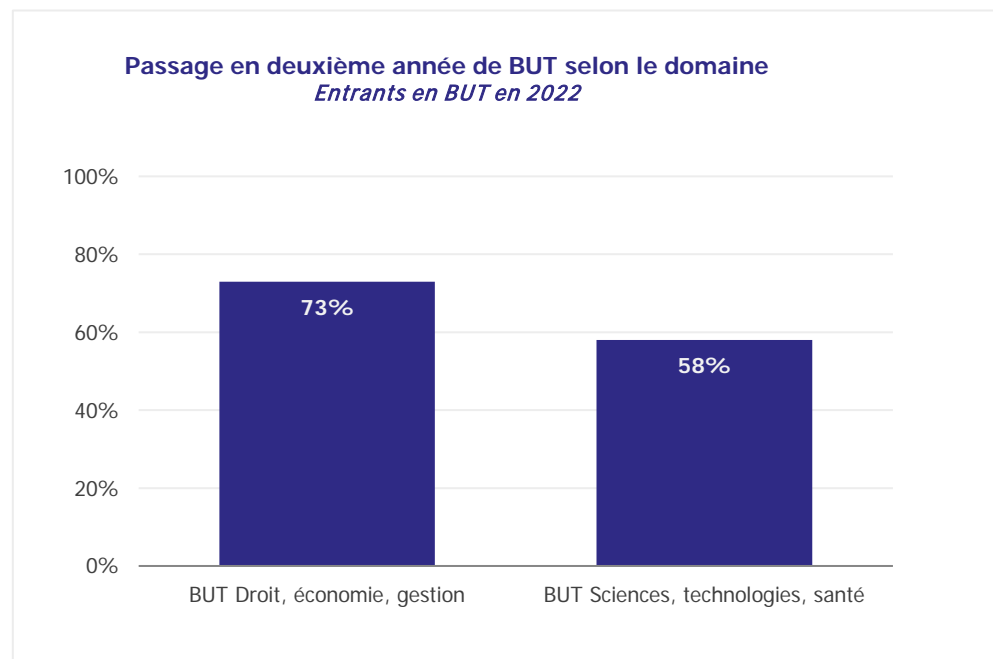
² « 7.31 La réussite au DUT », Repères et références statistiques 2023, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, juillet 2023.

Passage en deuxième année

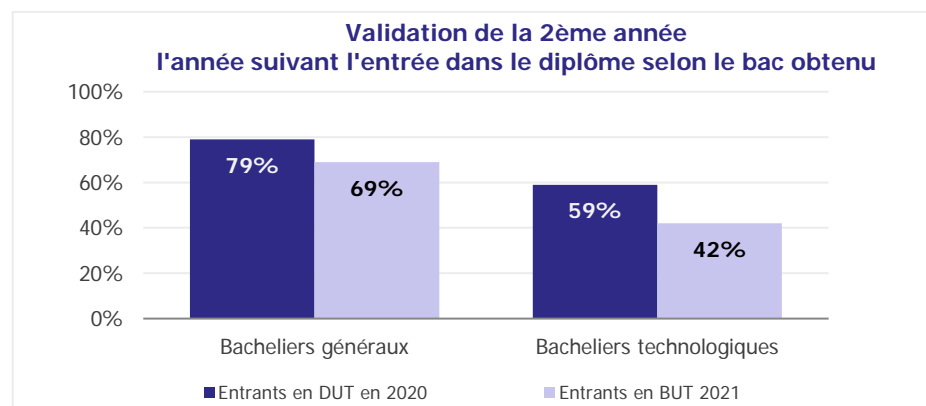
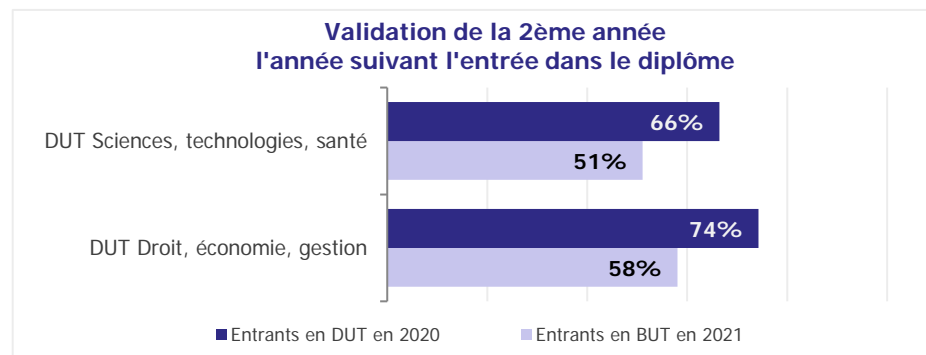


A l'issue de la première année de BUT, les deux tiers des étudiants passent en deuxième année, 5 % se réinscrivent en première année et trois étudiants sur dix quittent l'Université Gustave Eiffel. Au sein du domaine Droit, économie, gestion, les étudiants passent plus souvent en deuxième année que dans les BUT du domaine Sciences, technologies, santé (73 % contre 58 %).

De plus, les chances de passer en année supérieure sont plus élevées pour les titulaires d'un bac général que pour ceux d'un bac technologique, et les écarts sont plus marqués dans les BUT de sciences, technologie, santé (72 % contre 44 %) que dans ceux du domaine Droit, économie, gestion (81 % contre 68 %). D'autres éléments du parcours dans le secondaire influence également la réussite : le fait d'avoir obtenu une mention au bac (71 % passent en deuxième année contre 46 %) ou d'obtenir le bac sans retard (68 % contre 43 %). De surcroît ces atouts se cumulent : ainsi, 83 % des bacheliers généraux titulaires d'une mention et sans retard dans leur parcours s'inscrivent en deuxième année de BUT l'année suivante.



Vers l'obtention du BUT...



Source et méthodologie

Source :

Les données sont issues d'Apogée, base de données administrative et pédagogique de l'établissement.

Champ :

Cohorte de néo-bacheliers s'inscrivant en première année de DUT/BUT l'année d'obtention de leur bac.

Méthodologie :

Les parcours des étudiants ont été reconstitués en couplant les inscriptions année après année.

La réussite des étudiants est sans doute sous-estimée : elle est évaluée uniquement au sein de l'établissement alors que certains étudiants peuvent avoir des parcours de réussite ailleurs.

L'année suivant leur entrée en BUT, 55 % des bacheliers valident leur deuxième année. Comparativement, leur réussite est inférieure à celle des bacheliers 2020 qui, au terme de deux années, obtenaient leur DUT (- 16 points).

Plusieurs facteurs contribuent au recul de la réussite. D'une part, à l'issue de la première année, les bacheliers 2021 ont moins souvent validé leurs examens et sont moins fréquemment passés en deuxième année (67 % contre 75 % pour la promotion précédente). Ainsi, les bacheliers ont plus souvent quitté la formation et ces départs impactent mécaniquement les taux de réussite. D'autre part, s'ajoute une moindre réussite aux examens de deuxième année (- 12 points).

Le fait que les bacheliers technologiques soient proportionnellement plus nombreux conséquemment à la mise en place de la réforme explique en partie le recul de la réussite pour l'ensemble de la promotion. En effet, les chances de réussite des bacheliers technologiques à l'université sont inférieures à celles des bacheliers généraux. En définitive, 42 % valident leurs deux premières années de BUT contre 69 % des bacheliers généraux. De surcroît, la réussite des bacheliers technologiques est en forte baisse par rapport à 2020 (- 17 points).

Cependant, la réussite est également moindre pour les bacheliers généraux (- 10 points), notamment en raison des départs plus nombreux après une première année de BUT qu'après une première année de DUT. Ainsi, lorsqu'ils ne passent pas en deuxième année, 80 % quittent l'université (contre 71 % pour les entrants en 2020).

En définitive, compte tenu de la réussite moins élevée des entrants en BUT à l'issue des deux premières années, nous pouvons déjà prédire un moindre taux d'obtention du diplôme, notamment en raison de l'allongement de la durée du diplôme. Et ce, d'autant plus que les départs ne sont pas rares, même en cas de succès aux examens de deuxième année. En effet, parmi les bacheliers validant leur deuxième année, 16 % quittent la formation. Finalement, parmi les entrants en BUT en 2021, 40 % ne sont plus inscrits dans l'établissement trois ans plus tard. Ainsi, seule la moitié des bacheliers sont susceptibles d'être diplômés (contre les trois quarts de dernière promotion de DUT). Et même si tous valident leur diplôme à l'issue de l'année, la réussite des premiers entrants en BUT n'égalera pas celle des entrants en DUT d'aujourd'hui.

Définition

Taux de validation de la deuxième année :

Part des néo-bacheliers entrants en première année validant la deuxième année, l'année suivante.